

Avis adopté

Séance plénière du 15 février 2023

Financer notre Stratégie Energie-Climat : donnons-nous les moyens de nos engagements

Déclaration du groupe CFDT

La France doit investir entre 2 et 4 % de PIB supplémentaire (soit entre 50 et 87 milliards d'euros), chaque année, si elle veut atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Pour la CFDT, trop de temps a déjà été perdu, faute d'engagement politique. Répondre à la question du financement est crucial pour construire la transition écologique juste que nous appelons de nos vœux.

Cela impliquera inévitablement de revoir en profondeur le cadre budgétaire actuel. C'est pourquoi, la CFDT soutient la création d'un fonds européen pour la transition écologique, fondé sur un endettement commun et dans le cadre d'une gouvernance démocratique, mais également la sortie des investissements relatifs à la transition écologique de la règle des 3 %.

Il convient également de mettre en place au plan national les moyens de suivi et de pilotage qui permettront de réorienter, autant que nécessaire, les investissements vers les actions les plus efficaces en matière environnementale, les plus performantes en termes économique (avec notamment le suivi du coût de la tonne de CO2 évitée) mais aussi les plus justes socialement.

Pour la CFDT, la mise en place d'une fiscalité environnementale n'aura de sens qu'en rééquilibrant les efforts à fournir (ménages, entreprises, administration). Il faudra également accompagner les personnes les plus précaires en subventionnant largement des investissements indispensables.

Cet avis est utile, juste et pertinent. **La CFDT l'a voté.**